

EPREUVES D'ADMISSION

STATISTIQUES

	Postes offerts	Admissibles	Admis	Inscrits sur liste complémentaire
Concours externe public	1430	1973	1430	208
Second concours interne public	20	40	20	4
Troisième concours public	60	108	60	29
Concours externe privé	25	49	25	5
Second concours interne privé	5	10	5	2
Troisième concours privé	1	4	1	-

STATISTIQUES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

	Moyenne Générale /60	Moyenne Générale (rapportée à 20)
Concours externe public	37,50	12,50
Second concours interne public	35,30	11,77
Troisième concours public	31,70	10,57
Concours externe privé	45,70	15,23
Second concours interne privé	28,80	9,60
Troisième concours privé	24,30	8,10

1) CONSEILS GÉNÉRAUX

Respecter le cadre de construction du dossier donné par l'arrêté du 19 avril 2013
Transmettre les 3 dossiers format papier aux dates prévues par le SIEC.

2) CONSTRUCTION DU DOSSIER

- Constituer un dossier de dix pages annexes comprises. Pour les annexes, indiquer des références claires pour faciliter leur repérage et les sources des documents.
- Rédiger en recto simple agrafé et dactylographié en Arial 11 avec interligne simple.
- Paginer le dossier.
- Bien définir et justifier la discipline choisie en rapport avec le sujet.
- Bien équilibrer les parties des fondements scientifiques et de la séquence pédagogique. La séquence pédagogique ne doit pas se trouver dans les annexes.
- Placer des productions d'élèves en annexe.
- Faire des références scientifiques à des personnes, écrits, écoles de pensées, mouvements, théories, questions de société, sujets d'actualité...
- Insérer une bibliographie, sitographie.
- S'appuyer sur des sites Internet garants de leurs contenus comme les sites académiques. Vérifier les sources citées et utilisées, y compris pour les citations. Attention à Wikipédia.
- Les jurys peuvent vérifier sur internet les copier-coller et interroger le candidat afin de vérifier que ces données sont intégrées.
- Vérifier l'orthographe car l'accumulation d'erreurs questionne sur la capacité du candidat à enseigner même si le dossier n'est pas noté.
- Lorsque les candidats se réfèrent à des manuels, choisir les éditions post derniers programmes et ne pas oublier le livre du maître.
- S'inscrire dans les programmes ne pas oublier le SCCCC et les progressions.

Pour la partie pédagogique :

- Il est judicieux de présenter un tableau récapitulatif des différentes séances de la séquence.
- La séquence proposée doit être opérationnelle pour faire acquérir des connaissances et des compétences aux élèves.
- La place de l'élève doit être explicite (spécifier la tâche des élèves, énoncer les obstacles rencontrés, prévoir une différenciation etc.).
- Ne pas oublier la polyvalence du maître qui a donc une ouverture disciplinaire
- Eviter les reprises sur Wikipédia.

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet « d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours et des rapports qu'ils entretiennent avec eux ». Le niveau attendu revêt les capacités du candidat à se mettre en situation professionnelle dans un domaine de son choix d'une part et à un entretien à partir d'un dossier. Ces deux épreuves orales présentent un caractère professionnel affirmé et une valorisation du parcours antérieur des candidats à travers deux autres domaines de la polyvalence dans le cadre de l'organisation particulière de l'école primaire.

Description des séances:

- Vérifier l'adéquation entre les activités des élèves et leur niveau de classe.
- Préciser si la séquence a été réalisée en classe.
- Intégrer l'usage du numérique dans la séquence.
- Préciser les modalités organisationnelles (matériel, modalités de travail des élèves, outils des élèves, durée des phases de travail).
- Penser aux phases de différenciation et d'évaluation, prendre en compte la diversité des élèves.
- Faire apparaître les obstacles possibles à la séance/séquence ; envisager des adaptations possibles.
- Développer les liens avec les autres disciplines.
- Indiquer clairement le titre du dossier, le niveau de classe concerné, un sommaire, une pagination.
- Pour les annexes indiquer des références claires pour faciliter leur repérage. Indiquer les sources des documents.
- Soigner l'orthographe et les constructions syntaxiques (faire relire son dossier).
- Rappeler les intitulés des colonnes quand celles-ci s'étalent sur plusieurs pages.

3) PRÉSENTATION DU DOSSIER

- Veiller à montrer une attitude conforme à l'exigence d'un concours de la fonction publique. Prévoir une tenue vestimentaire correcte, un chronomètre et une bouteille d'eau.
- S'entraîner à la soutenance du dossier: articuler, gérer son débit de parole, soigner son registre de langue, s'exprimer avec conviction, utiliser la communication non verbale, regarder le jury en parlant. Parler posément dans un français clair et syntaxiquement correct.
- Penser ce dossier optionnel dans le choix de la discipline, dans l'optique de la polyvalence de l'enseignant.
- Attester de sa bonne connaissance du dossier.
- Proposer une présentation vivante et argumentée.
- Utiliser intégralement le temps imparti.
- Ne pas relire l'écrit, le jury en ayant pris connaissance au préalable.
- Synthétiser et compléter en justifiant les formes de travail privilégiées ou les supports utilisés.
- Mettre en valeur les points forts du dossier, apporter des éléments complémentaires, proposer de nouvelles entrées.
- Présenter un plan, une problématique. Prévoir une conclusion.
- S'appuyer sur les textes officiels sans en faire un catalogue et sur les stages éventuellement effectués.
- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant.
- S'interroger sur les modalités de travail en classe et sur le rôle et la place de l'élève.
- Il est possible d'utiliser des outils numériques pour présenter le dossier sans ajouter d'informations complémentaires qui ne seraient pas dans le dossier papier.
- La séquence proposée doit être opérationnelle pour faire acquérir des connaissances et des compétences aux élèves.
- Etre capable de présenter l'organisation pédagogique de la séance. Penser à la différenciation et aux élèves à besoins spécifiques.
- Faire part des difficultés et des réussites rencontrées lors de la mise en œuvre des séances.
- Lors de la constitution de la séquence, se projeter dans le rôle de l'élève : Est-ce que cela va intéresser l'élève ? Mes modalités ne sont-elles pas trop répétitives ? Comment faire pour donner une vision concrète de la connaissance étudiée ?

Situation problème claire et convaincante

Distinguer : démarche d'investigation ou l'erreur est valorisée et évaluation où elle est sanctionnée

4) ENTRETIEN

- Les candidats éprouvent des difficultés à :
 - définir la place et le rôle de l'élève
 - prendre en compte la diversité des élèves
 - réfléchir sur le statut de l'erreur
 - proposer des évaluations variées et bien pensées
 - ouvrir la réflexion sur d'autres cycles.
- Maîtriser le sujet choisi au-delà du thème présenté afin de pouvoir répondre aux questions du jury.
- S'engager dans une réflexion en temps réel sans chercher l'adéquation à une réponse hypothétiquement attendue par le jury. Etre capable de raisonner et non de rechercher la réponse attendue par le jury.
- Faire état de sa connaissance du développement de l'enfant et de ses capacités cognitives.

- Etre bien attentif aux questions posées par le jury afin d'y répondre précisément. Les questions des jurys ne sont pas des pièges, elles visent à expliciter, approfondir et élargir le sujet traité. Oser demander une reformulation de la question. Prendre le temps de répondre aux questions en s'appuyant éventuellement sur des exemples vécus en classe.
- Eviter les tentatives de connivences avec le jury.
- Dans les travaux de groupe, le terme « discuter » est régulièrement employé ; le définir.
- Réfléchir en amont à une transposition de la séance dans un autre cycle (y compris en maternelle), envisager la globalité de l'école primaire.
- Se positionner en tant que membre de l'Education nationale. Ne pas justifier seulement ses propos par des goûts et penchants personnels.
- Accepter une analyse critique de la séquence et apporter des évolutions possibles.
- Argumenter, justifier les réponses en prenant appui sur des exemples, au besoin.
- Ne pas chercher LA bonne réponse mais construire une réflexion qui sera nourrie le plus souvent par le bon sens.

5) POINTS DE VIGILANCE POUR CHAQUE DISCIPLINE

Attention aux dangers
exemple, sécurité électrique

Sciences :

- Maîtriser les fondements scientifiques et leur approche historique.
- Maîtriser la démarche d'investigation et la démarche technologique.
- Vérifier la faisabilité des expériences proposées dans une classe.
- Les sciences ne concernent pas uniquement le cycle 3.
- Ne pas oublier la technologie.
- S'approprier le vocabulaire spécifique.
- Envisager les conditions qui mettent en œuvre le parcours artistique et culturel de l'élève.

Expérience magistrale faite par l'enseignant si dangereuse
exemple, faire bouillir de l'eau

2) CONSEILS SPÉCIFIQUES B. CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Tout sujet se prête à la réflexion et doit permettre de dégager une problématique, de définir des enjeux en s'appuyant sur les textes et la situation pour y répondre. Il convient d'adopter une distance et une attitude réflexive par rapport aux documents, être attentif à la nature et aux statuts des différents documents proposés : hiérarchie des textes, articles divers ...

Le candidat doit faire des liens avec le socle commun, les dispositifs d'aide, les grands principes du système éducatif... Il s'agit de présenter ses connaissances et le témoignage de ses éventuelles pratiques en les inscrivant dans une compréhension plus globale du système éducatif. L'objectif est de savoir resituer les enjeux de l'école dans l'évolution du système et de son histoire.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est à connaître à la fois dans ses principes et son contenu mais également dans ses applications logiques dans la réalité de la classe et des établissements.

Quand une question un peu complexe se pose, il est recommandé d'envisager plusieurs propositions quand aucune réponse évidente ne s'impose ; un esprit d'ouverture et d'évocation de plusieurs options peut être utile.

Les candidats peuvent donner des exemples concrets des propositions énoncées dans la mesure où cette connexion fait sens entre les principes invoqués et ses éventuelles illustrations puisées dans l'expérience ou les lectures.

Il convient de connaître la déclinaison des sigles et acronymes que l'on cite ou que l'on rencontre pour les plus importants d'entre eux.

La question de l'école inclusive et des élèves à besoins particuliers est un sujet dominant qui traverse tout le système éducatif et porte la marque d'une mutation durable.

Il est essentiel de se projeter en tant qu'enseignant et de se positionner en futur fonctionnaire porteur des valeurs de la République. Cette dimension citoyenne, éthique et déontologique ne doit pas seulement être proclamée et développée dans le discours mais elle doit ressortir de façon convaincante et sincère tout au long des échanges dans la façon même de répondre à des questions concrètes dont le traitement implique une vision qui traduit ces valeurs dans l'action.

La connaissance du fonctionnement de l'institution (chaîne hiérarchique, etc.) et de l'école (instances, etc.) est également une nécessité qui traduit une bonne compréhension des logiques institutionnelles qui caractérisent l'Education nationale en France.

2. ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

STATISTIQUES

	Moyenne Générale /100	Moyenne Générale (rapportée à 20)
Concours externe public	57,90	11,58
Second concours interne public	45,40	9,08
Troisième concours public	52,60	10,52
Concours externe privé	66,70	13,34
Second concours interne privé	64,20	12,84
Troisième concours privé	56,50	11,30

1) CONSEILS GÉNÉRAUX

Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté une compréhension du sujet qui leur était proposé, que ce soit en termes d'enjeux, de questionnement et perspectives d'ensemble. Ils manifestent également, dans leur manière de s'emparer d'un thème et de le traiter, un positionnement attendu aux exigences en termes de valeurs, en termes éthiques dans un cadre de déontologie plutôt bien compris. Ces références éthiques sont généralement assez bien énoncées même si l'on s'en tient à un exercice d'intention qui ne s'inscrit pas encore à ce stade dans l'incarnation d'une réalité vécue.

Les candidats devront porter leur effort sur deux aspects en particulier : une capacité à faire davantage preuve d'esprit de synthèse qui se traduirait par davantage de formalisation et moins de paraphrases qui collent à l'expression des textes. Il est souhaitable également qu'ils puissent établir davantage de connections entre les éléments du système éducatif afin d'en présenter les logiques, les mouvements et les cohérences. Il s'agit en effet d'en présenter les lignes de force, d'en souligner les changements significatifs voire les ruptures et d'en rappeler les continuités et permanences qui caractérisent les mutations à l'œuvre.

En ce qui concerne le maniement des idées, des notions et des concepts présents dans les exposés et les échanges, il est important que le candidat fasse preuve de rigueur et de précision. Un équilibre juste doit être trouvé dans l'exposition d'une idée, entre la sobriété et la justesse du propos et l'affirmation claire de l'idée, évacuant toute expression approximative.

Le candidat doit également manifester des connaissances élargies des réalités diversifiées du monde éducatif en étant conscient de la multiplicité de ces réalités sur l'ensemble du territoire ; secteurs urbains, ruraux, éducation prioritaire, maternelle, élémentaire etc. Il doit également manifester une ouverture d'esprit qui l'amène à considérer le système dans son ensemble et au-delà de la seule école primaire : la place du collège, les questions de décrochage, les réflexions sur l'évaluation, les enquêtes internationales etc.

Des éléments de culture générale articulés à une actualité toujours en mouvement doivent pouvoir être mobilisés à bon escient par le candidat afin d'étayer un propos ou soutenir une affirmation ; ils doivent pouvoir être avec justesse utilisés dans le cadre de l'échange avec le jury.

Sur la forme, le candidat doit manifester sa capacité à développer un exposé oral sans lire ses notes, en tenant un propos fluide, argumenté et structuré ; il doit prendre en compte les questions et les échanges avec le jury ; il doit prendre le temps de l'écoute et de la réflexion et tâcher de déceler dans une remarque ou une réaction émanant du jury les enjeux et les problématiques que la question sous-tend.

Le candidat doit manifester sa capacité à se projeter dans le métier par la pertinence du discours qui doit combiner des connaissances, des éléments d'analyse, des expériences, bref tout un ensemble sur lequel s'ancre une réflexion.